



MAIRIE DE VERNEVILLE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2021

Nombre de conseillers élus : **Sous la Présidence de DIEUDONNE Yves, Maire**

15

Conseillers en fonction :

14

Conseillers présents :

12

Procuration : 2

Membres Présents :

KURZ Robert – PAYEN Marie-José – HAMADENE Sandrine –
BAUDRIN Pierre - CLAUDE Isabelle – DUCHE Edouard –
LECLAIRE Aurore – LE CORRE Manuel - MERCURI Mathieu -
PETIT Mathilde – VITOUX Bertrand

Membres absents excusés : BROUDOUX Olivier (procuration
à LE CORRE Manuel) - DI NAPOLI Catherine – (procuration à
DIEUDONNE Yves)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Yves DIEUDONNE, Maire, a délibéré sur les points suivants :

DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier émanant de Monsieur KARMANN Laurent souhaitant démissionner de son poste de conseiller municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Prend acte de la démission de Monsieur KARMANN Laurent à compter du 1^{er} mars 2021 qui souhaite le meilleur pour l'équipe.

MOTION DE SOUTIEN A L'EGARD DU MAIRE DE MARIEULLES-VEZON

Le Conseil Municipal condamne sans réserve l'agression odieuse dont a été victime Pierre Muel, Maire de Marieulles-Vezon.

Son véhicule personnel, stationné à son domicile, a été volontairement incendié. Présent à son domicile, il a tenté d'éteindre l'incendie s'exposant ainsi personnellement et se brûlant gravement.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal tient à exprimer sa plus vive émotion à l'égard de cet acte criminel qui montre, une fois de plus, combien nous élus sommes devenus des cibles d'une violence gratuite et en voie de banalisation.

A travers cette motion, le Conseil Municipal entend démontrer son indéfectible soutien au Maire de Marieulles-Vezon.

NOMINATION DES MEMBRES A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré a désigné les membres de la commission d'Appel d'Offres comme suit :

Responsable : Yves DIEUDONNE – Représentant : Edouard DUCHE

Membres titulaires : Robert KURZ – Sandrine HAMADENE
Membres suppléants : Bertrand VITOUX – Marie-José PAYEN

NOMINATION D'UN CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré a désigné Madame Marie-José PAYEN, correspondant sécurité routière.

NOMINATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré a désigné Madame Sandrine HAMADENE, correspondant défense.

COMPTE DE GESTION 2020

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 pour la Commune de Vernéville par le Trésorier, visé et signé par l'ordonnateur, n'apporte ni observation, ni réserve de sa part.

Le compte de gestion a été approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil municipal a examiné et adopté, à l'unanimité, le compte administratif 2020 qui fait apparaître comme résultat de clôture les chiffres suivants : pour la section de fonctionnement un excédent de 292 201,04 € et pour la section d'investissement un déficit de 3 216,54 €.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement 2020, soit la somme de 292 201,04 €, est affecté pour un montant de 20 716,54 € en section d'investissement et 271 484,50 € en section de fonctionnement.

POUVOIR AU MAIRE POUR SIGNER DES ACTES NOTARIES

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibérations en date du 21 novembre 2019 il avait été décidé l'échange de terrains entre la SC leclair et la commune de Vernéville ainsi que la cession de terrain aux époux DEMONET. Afin de finaliser les dossiers il convient d'autoriser le Maire à signer les actes notariés.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Autorise le Maire à signer l'acte d'échange entre la Commune de Vernéville et la SC Leclair
- Autorise le Maire à signer l'acte de vente de terrain aux époux DEMONET.

CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, les travaux ENEDIS doivent emprunter une parcelle communale.

A cet effet il convient de signer une convention de servitudes concernant la parcelle 3 n°1 lieudit « La Crouyatte ».

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du contenu de la convention :

- Charge le Maire de signer la convention de servitudes avec ENEDIS.

DIVERS

- Remplacement de l'aire de jeux par une nouvelle structure. Le démontage a commencé afin de rendre l'aire de jeux accessible dans l'attente des travaux d'installation de nouveaux équipements.
- Campagne de vaccination pour les personnes de plus de 75 ans : Nous avons pu prendre rdv pour chaque personne qui le souhaitait sur le week-end du 27/28 février pour se faire vacciner au gymnase St Symphorien
- Distribution du panier des aînés le samedi 20 mars pour les personnes de 62 ans et plus. Panier composé de produits locaux.
- Un appel à candidature est organisé pour le remplacement de Corinne KARMANN à l'accueil de l'Agence Postale Communale.
- Conseil d'école : Information sur les modalités d'inscription pour la rentrée prochaine des maternelles et des CP, le renouvellement des rythmes scolaires et présentation des projets des différentes écoles
- Sécurité routière : La priorité est de sécuriser la sortie de l'école. Une étude est en cours auprès des services voirie de la métropole. Des rendez-vous sont pris afin de répondre à plusieurs doléances concernant la vitesse et le stationnement.
- Environnement :
 - . 4 administrés ont intégré le Comité Vert et Fleuris
 - . Nettoyage suite à l'abattage d'arbres près de la ferme Chantereine
 - . Elagage de Marronniers de l'école (3 devis)
 - . Proposition d'une action « un arbre planté par naissance »
 - . Journée « Nettoyons la Nature » prochainement organisée
 - . Sensibilisation sur la tonte raisonnée
(Pour plus de détail cf compte rendu en mairie)
- Communication :
 - . Des tests de visioconférence ont été effectués en collaboration avec Monsieur EBERHARDT. Ces tests sont concluants.